

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

CHARLES HERMITE - EVANGILE

Le 14/01/2023 - École Eva Kotchver - 4 Rue Eva Kotchever

ORDRE DU JOUR

- Espace Public
- Vie de quartier
- Programmation d'un tiers-lieu à Chapelle International

LES ELUS PRESENTS

Fanny Benard, adjointe au Maire du 18e chargée de la participation citoyenne, de la concertation sur les projets d'aménagement et de la mise en œuvre du budget participatif.
Léa Balage El Mariky, adjointe au Maire du 18e chargée de la vie associative de l'alimentation durable, des circuits courts et des repas scolaires, référente du conseil de quartier Charles Hermite Évangile.

Antoine Dupont, adjoint au maire du 18e, chargé des mobilités, de la voirie et de la transformation de l'espace public.

CABINET DU MAIRE

Justine Simon, chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la concertation, du Budget Participatif, de l'animation locale, de la vie associative et de l'information aux habitant.e.s

LE SERVICE DEMOCRATIE LOCALE

M'hamed Binakdane, chef de pôle chargé de la vie locale
Lucile Bernatas, coordinatrice des Conseils de quartier.
Vincent Leclercq, coordinateur des Conseils de quartier.
Pierre Perchat, chargé de communication

COMPTE RENDU



Constats des Habitants

- Le quartier de Chapelle International est très enclavé, il y a très peu de lien avec les autres quartiers même pour aller au parc Chapelle Charbon qui se situe à Evangile.
- Il n'y a pas eu un seul éclairage à Porte de la Chapelle depuis plusieurs semaines.
- Il y a eu une perte du nombre de stations Vélib avec le changement de prestataire. Il faut une nouvelle station Vélib devant l'Arena.
- Rond-point La Chapelle : il avait été évoqué qu'il serait possible de mettre en place un marché, est-ce toujours d'actualité ?

Réponses des Elus

- Sur l'enclavement du quartier. Dans le cadre des travaux menés pour les JOP 2024, il y a la requalification de la Chapelle avec un enjeu de désenclavement du quartier. Le PowerPoint de la réunion de présentation sur l'axe Chapelle – Marx Dormoy est disponible sur le site de la Mairie.
- Concernant l'éclairage. Le délai de traitement de remise en état (changement d'ampoules, vandalisme, tranchées de chantier) du prestataire n'est pas acceptable. Il y a également des problèmes de sécurité engendrés par ces problèmes d'éclairage. Le prestataire a été convoqué fin janvier. Dès qu'il y a des problèmes d'éclairage, les habitants doivent le signaler à la Mairie (faire remonter sur l'application *Dans Ma Rue*).
- Sur les stations Vélib. Il y a des dégradations volontaires des stations et des Vélib mais pas uniquement. Il y a des vélos mécaniques et électriques : les vélos électriques sont trop souvent en maintenance et donc non utilisables. Vélib a donc recommandé au prestataire une nouvelle livraison de vélos électriques. Au regard des JO, il y aura une grande demande à combler et donc une modification des tarifs. Concernant le quartier : il y a une sous dotation de vélos, une demande a été faite pour une nouvelle station Vélib dans le quartier.
- Sur un marché au niveau du rond-point. Le rond-point fait partie de la requalification de la Chapelle. Sur les marchés, il faut pouvoir l'occuper avec des producteurs locaux et sur des espaces délaissés. Un premier test de d'implantation de marché a été fait côté Grandes Carrières en 2022, cette expérimentation va pouvoir être dupliquée. Il faut que les habitants puissent également en parler avec les associations de quartier ou les centre sociaux.



COMPTE RENDU



Constats des Habitants

- Le quartier de Chapelle Nord manque de commerces de bouche, les habitants font leurs courses à Rosa Parks.
- Les habitants constatent un désert des pieds d'immeuble dans le quartier, les locaux sont très chers dans le quartier et il y a beaucoup de dégradations.
- Questions concernant les commerces : comment faire évoluer les commerces existants ? Comment on peut choisir le type de commerce ?

Réponses des Elus

- Un habitant vient d'arriver dans le quartier, pour ouvrir un commerce de bouche impasse du Quai, une boulangerie.
- Sur les SOHO. Les SOHO : concept destiné à faire revenir l'artisanat et les entrepreneurs en ville. Ce dispositif offre la possibilité de pouvoir habiter là où on travaille.
- Sur les pieds d'immeuble. Le GIE Paris Commerce publie des offres de locaux disponibles dans chaque arrondissement de Paris. L'adjoint en charge des commerces discute avec le GIE pour orienter l'attribution des locaux mais les remontées des habitants sont très importantes pour orienter les attributions (si cela doit être du commerce, de l'associatif etc...)
- Sur l'implantation des commerces. Si les locaux sont privés, l'incidence de la collectivité est assez faible sauf s'il y a préemption de l'immeuble par la Mairie mais cela reste assez rare et il faut que l'immeuble soit en vente. Sinon, cela se passe via le GIE Paris Commerce.
- Sur l'arrivée du territoire Zéro Chômeurs dans le quartier, au 10 rue Tristan Tzara. Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée : dispositif qui a commencé en France en 2017, cette expérimentation est à destination des personnes éloignées de l'emploi en partenariat avec des associations pour créer des activités avec ces personnes. C'est une Entreprise à but d'emploi pour créer de l'emploi à partir de ce que les gens savent faire dans leur vie quotidienne.

